



Bénéfice net Groupe TOYOTA : 14,9 milliards d'euros en 9 mois... 2,25 millions d'euros à l'heure !

Toyota vient d'annoncer le bénéfice net du groupe sur 9 mois. Du 1^{er} avril au 31 décembre 2017, c'est 14,9 milliards d'euros, en hausse de 40 % par rapport à l'année dernière.

On a du mal à s'imaginer ce que représente cette somme. Ça fait 2,25 millions d'euros toutes les heures, 24h/24, 7 jours sur 7...

Si les 350 000 salariés chez Toyota dans le monde étaient augmentés de 500 € tous les mois, il resterait encore 12,8 milliards d'euros aux actionnaires... pas de quoi les mettre sur la paille !

Aucun problème donc pour une augmentation des salaires !

Pour nous le boulot et pour eux les sous !

La direction a annoncé 5 600 voitures en plus à produire. Du coup, elle annonce 3 samedis pour l'équipe jaune les 19 mai, 2 et 30 juin ; 2 samedis pour l'équipe bleue les 9 et 23 juin ; 2 dimanches pour l'équipe verte de nuit les 27 mai et 17 juin.

Elle a annoncé aussi qu'il n'y aura pas de majoration, sauf pour le 30 juin en équipe jaune où 7 heures seront placées sur le compteur HZC (à la disposition de la direction) et 40 % des majorations placées sur le compteur HZI (ce qui fait un peu moins de 3h).

Elle a annoncé un changement de cadence qui passerait de 71 à 66 secondes avec 150 ouvriers supplémentaires seulement sur la totalité de l'usine. Comme à chaque fois, la direction a pour idée de nous faire travailler encore plus vite.

Toyota veut encaisser le bénéfice de l'opération... et ne nous laisser que la fatigue ! C'est un début pour nous faire payer la fermeture de deux semaines en mai.

Votes au CE : 9 pour et 1 contre (CGT)

Si Toyota veut plus de voitures, il faut augmenter les effectifs, pas le temps de travail.

Des nouvelles de Gérémy Darcq.

Le cas de Gérémy a été discuté dans une réunion du CHSCT lundi 5 février, en présence de l'Inspecteur du Travail. Gérémy a été placé par TMMF en « dispense d'activité payée », malgré son certificat d'aptitude au travail. Ce n'est ni normal, ni acceptable. Car on sait tous que l'étape d'après, chez Toyota, c'est le licenciement dans la quasi-totalité des cas. Si la direction se permet de faire cela avec l'un d'entre nous, personne n'est à l'abri !

Et cela nous pose à tous la question de comment faire pour se défendre si cela nous arrive.

Oui, il faut une défense collective des travailleurs pour réellement nous protéger les uns les autres. Sur chaque ligne, discutons entre nous comment nous regrouper et se préparer à se défendre les uns les autres quand l'un de nous est menacé.

Et se syndiquer à la CGT, c'est commencer à se regrouper. C'est une première étape en vue de se défendre.

Pour contacter la CGT :

Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)
Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)
J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)
Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)
Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)
Bruno GODULA 06 37 80 03 21 (Log. Eq. Verte)
Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq. Jaune)

ou par mail : cgt.toyota@live.fr

